



# Ville de Cerny

## Extrait du registre des décisions

### Essonne

8 rue Degommier 91590 CERNY ☎ 01 69 23 11 11 📠 01 69 23 11 10 @mairie@cerny.fr

#### DÉCISION N° 06/2023 – 1.1

Date : 31 janvier 2023

Objet : **Avenant n° 1 au marché du lot n° 6**  
**du MAPA 21-01 - Travaux de rénovation énergétique**

Un avis d'appel à la concurrence a été publié au BOAMP le 3 septembre 2021 en vue de la réalisation des travaux de rénovation énergétique de l'aile de la mairie (MAPA 21-01).

Par décision n° 07/2022 – 1.1 du 24 janvier 2022, le lot n° 06 de ce marché relatif aux travaux de peinture, a été attribué à l'entreprise BRUNO NOEL.

Lors de la notification du marché public, l'entreprise a été invitée, par ordre de service, à démarrer les travaux dans les conditions fixées dans les pièces du marché.

Au cours de la réalisation des travaux, les supports pollués par le plomb ont nécessité un curage à cœur des plâtres des murs, limons et paillasses d'escalier. Ces travaux engendrent la reprise des enduits par le prestataire du lot peinture afin de retrouver un support conforme au CCTP.

Par ailleurs, les modifications apportées aux planchers, objet de l'avenant n° 1 au lot « Maçonnerie », suivant Décision du maire n° 55-2022 – 1.1 du 7.11.2022, nécessitent la mise en peinture des structures métalliques, prestation non prévue dans le cadre du marché.

Aussi, la suppression de l'ensemble des goulottes apparentes, actée par avenant au lot « électricité », suivant Décision du maire n° 58-202 – 1.1 du 7 novembre 2022, engendre quant à elle la réalisation d'une prestation supplémentaire.

Enfin, la modification du cloisonnement dans l'espace partagé 4/5, actée par avenant au lot « plâtrerie / isolation / faux-plafonds », suivant Décision du maire n° 57-2022 – 1.1 du 7.11.2022, supprime les prestations de peinture s'y rapportant.

Pour faire face à ces circonstances exceptionnelles, imprévisibles lors de la conclusion du contrat et dont la cause est extérieure aux parties, il y a lieu d'introduire des modifications par voie d'avenant au marché et permettre la poursuite de l'exécution de l'opération.

En application de la délibération du Conseil municipal du 28 mai 2020 portant délégation d'attributions au Maire, conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

Le Maire,

## DÉCIDE

**la signature de l'avenant n° 1 au lot n° 06 du MAPA 21-01** (travaux de rénovation énergétique de l'aile de la mairie) avec la **Sarl BRUNO NOEL** - 5 chemin de la Marnière - 91630 MAROLLES EN HUREPOIX

Montant de l'avenant :

Montant HT	3 386,00 €
TVA 20,00 %	677,20 €
Montant TTC	<u>4 063,20 €</u>

% d'écart introduit par l'avenant : 11,78 %

Nouveau montant du marché public :

Montant HT	32 139,00 €
TVA 20,00 %	6 427,80 €
Montant TTC	<u>38 566,80 €</u>

Pour le Maire empêché,  
Marie-Claire CHAMBARET,

Par suppléance,  
Rémi HEUDE, 1<sup>er</sup> adjoint.



A circular official stamp in blue ink from the Municipality of Cerny, Essonne. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CERNY' at the top and 'Essonne' at the bottom, with two small stars on either side. A large, stylized signature in blue ink is written over the stamp.